

32 PAGES
D'ANNONCES
P. 67

LE CAHIER
EMPLOIS &
CARRIÈRES
P. 89

VÉHICULES
INDUSTRIELS
P. 143

ÉDITION
PROFESSIONNELLE

chaque jeudi

L'Argus

de l'automobile et des locomotions

15 000
COTES

VOITURES
UTILITAIRES
MOTOS
VÉHICULES
INDUSTRIELS
PRIX DES VOITURES
NEUVES



SANS PERMIS
A PARTIR
DE 16 ANS
VOITURETTES P. 54

S'engouffrer sur le marché des « sans permis »



PÔLE AUTOMOBILE P. 62

Unité de tons et de formes à Givors



FINANCEMENT P. 50
Prendre le train
d'Internet

INTERVIEW P. 48

LAURENT LE GUILLOU
DIRECTEUR REGIONAL
EUROPE DE L'EST



« LA CRÉDIBILITÉ
AVANT LES VOLUMES »

STATISTIQUES P. 58

- Les immatriculations en Europe
- Les ventes VN et par département

PREMIER ESSAI P. 2
Alfa Romeo Mi



www.argusauto.com

2,95 €

L'Argus de l'Automobile - 87^e année
Jeudi 3 juillet 2008 - Hebdomadaire - n° 4
156 pages - 1615 ARGUS (0,35 €/min) - ISSN 0950-0707

Après-vente

Valeo s'appuie sur des plates-formes de distribution

Dans la distribution de pièces de rechange, l'ère est aux plates-formes. Les groupes (Autodistribution, entre autres) ont déjà déployé cette stratégie. C'est désormais le tour de certains équipementiers. Valeo Service a initié la démarche depuis un an environ avec la création des Relais logistiques de proximité (RLP).

Livrer vite

Ces super-distributeur, au nombre de six (*), pour l'instant, possèdent comme mission d'augmenter les ventes des références à faible rotation auprès des distributeurs classiques, eux-mêmes fournisseurs des MRA. « C'est l'une des conditions pour devenir RLP », précise Marc Paput, directeur général de Valeo Services. Nous leur demandons de porter entre 99 et 100 % de taux de couverture sur nos 32 familles



RATIONALISATION Les RLP doivent accélérer la livraison des pièces à faible rotation.

de produits, ce qui représente au total 7 250 références qui doivent être stockées. » Et un investissement qui peut s'élever à 400 000 € selon le stock de départ. Mais quand on

veut livrer vite, on ne compte pas et l'enjeu se situe bien à ce niveau car ces RLP doivent pouvoir livrer en trois heures un distributeur de sa zone de chalandise, mais certai-

nement pas un MRA sous peine de perdre le contrat. Pour certaines pièces liées aux chocs par exemple, la dotation du stock se fera automatiquement à partir de la plate-forme logistique de l'équipementier, basée à Breuilpont dans l'Eure. Pour les plus anciens RLP, le résultat ne s'est pas fait attendre et des progressions de vente allant de 30 à 70 % ont été enregistrées.

Des hausses en fait prises sur les « ventes perdues » des distributeurs qui n'avaient pas la pièce disponible au bon moment ! Des audits sont actuellement en cours pour nouer un partenariat avec un distributeur pour le Nord.

Reste la région bordelaise à couvrir également mais, pour l'instant, les contacts n'ont pas abouti.

Catherine Leroy

(*) (APC à Toulouse, Chaussende à Marseille, Dastri à Lyon, Adipa à Nantes, Adu à Gernivilliers et Car Distribution à Metz).

Contrôle Technique

À l'heure des nouvelles plaques

Création d'un fichier central, alignement européen, liaisons informatiques : les professionnels du contrôle technique sont au cœur d'une mini-révolution. Selon Bernard Bourrier, président du GPCTA*, c'est le diagnostic des systèmes électroniques, obligatoire depuis janvier, qui a lancé la machine. « Le passage de la mécanique à l'électronique constitue une mutation intellectuelle profonde du métier, explique-t-il. Dès le moment où les contrôleurs accèdent aux informations générées par le véhicule, ils deviennent des

producteurs d'indicateurs importants. » La mise en place du nouveau système d'immatriculation (SIV), prévu en janvier 2009, va renforcer ce nouveau rôle des contrôleurs techniques. Le SIV va entraîner le renouvellement des logiciels des centres de contrôle, notamment pour la saisie des numéros de plaques. Du coup, le ministère des Transports, qui doit valider en amont le nouveau programme, en profite pour moderniser les liaisons. « Les données entrées par le contrôleur seront directement transmises à l'Organisme technique central (OTC), comme avant, mais désormais l'OTC les relaiera au ministère de l'Intérieur avant de les renvoyer aux centres de contrôle », précise Bernard Bourrier. Objectif : épurer le fichier des cartes grises et créer un fichier central qui regrouperait toutes les informations recensées lors du contrôle technique. Il serait accessible aux acteurs publics, comme la police nationale, et aux acteurs économiques, comme les assureurs. Le travail d'installation de ce nouveau programme incombera aux réseaux.

Elsa Becherra



MODERNISATION Le nouveau système d'immatriculation va renforcer le rôle des centres de contrôle technique.

(*) Groupement professionnel du contrôle technique automobile, organisation regroupant les réseaux du contrôle technique, soit 94 % des centres de contrôle en France (Auto Sécurité, Autosur, Autovision, Dekra Automotive et Securitest).

Occasion

Bourse aux mini-voitures



Plus de 140 000 voitures sans permis sillonnent les routes de France... Et le potentiel du marché de l'occasion est presque équivalent, à condition qu'il s'organise. Depuis avril, les 600 distributeurs de mini-voitures ont accès au site Internet vendevosvo.com. Pour un euro par jour, ils peuvent ouvrir une boutique en ligne et proposer leurs VO à d'autres professionnels. Un à 3 % du montant de chaque transaction est ponctionné par le site. Les particuliers ont également accès au site, de manière réduite. « Dans le secteur du véhicule sans permis, 60 % des ventes se font avec reprise. Les distributeurs se retrouvent donc souvent avec un parc de voitures d'occasion important, explique Éric Foulsham, fondateur du projet. Vendevosvo.com doit leur permettre de mutualiser leurs stocks et de les échanger. À terme, nous aimerions créer une véritable communauté ! »

En 2007, le marché du véhicule sans permis a enregistré 13 930 immatriculations. Selon Éric Foulsham, le marché annuel de l'occasion représenterait 17 000 mini-voitures. E. B.